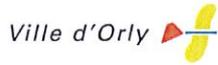


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Égalité – Fraternité



Département du Val-de-Marne
Canton d'Orly
Commune d'Orly

N° DRH-2024/680

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Séance du Conseil municipal ordinaire du 7 novembre 2024

Objet : Modification du tableau des emplois et création de postes.

L'an deux mille vingt-quatre, le sept novembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué en présentiel le vingt-quatre octobre, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Imène **SOUID**– Maire.

ETAIENT PRESENTS : Madame Imène **SOUID**, Maire

Mesdames, Messieurs les Maire-adjoints

Jean-François CHAZOTTES – Stéphanie BARRÉ-PIERREL – Hamide KERMANI – Nathalie BESNIET – Thierry ATLAN – Karine BETTAYEB – Frank-Éric BAUM – Malikat VERA – Alain GIRARD – Maribel AVILES CORONA –Thierry CHAUDRON

Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux

Roselyne CHARLES ELIE NELSON – Mylène DIBATISTA – Kheira SIONIS – Marilyne HERLIN – Renaud LERUDE – Ramzi HAMZA – Yann GILBERT – Jinny BAGÉ – Houcine TROUKY – Annie RAMARIAVELO – Gilbert LACOM – Philippe BOURIACHI – Brahim MESSACI – Noëline TANFOURI – Kathy GUERCHE – Nicole DURU BERREBI

ETAIENT REPRESENTES

- Monsieur Farid RADJOUH est excusé et représenté par Imène SOUID.
- Madame Sana El AMRANI est excusée et représentée par Jean-François CHAZOTTES.
- Monsieur Seydi BA est excusé et représenté par Malikat VERA.
- Madame Josiane DAUTRY est excusée et représentée par Thierry CHAUDRON.
- Monsieur Christophe DI CICCIO est excusé et représenté par Philippe BOURIACHI.
- Monsieur Sylvain CAPLIER est excusé et représenté par Brahim MESSACI.

Accusé de réception en préfecture
094-219400546-20241107-DDRH2024680-DE
Date de télétransmission : 15/11/2024
Date de réception préfecture : 15/11/2024

- Madame Florence AÏT-SALAH LECERVOISIER est excusée et représentée par Noëline TANFOURI.
- Madame Kathy GUERCHE arrivera en retard sans donner pouvoir. Arrivée de Madame GUERCHE à 19h34 (point n° 3).
- Madame Kheira SIONIS donne son pouvoir à Monsieur Yann GILBERT pour le vote du point 5.9.

1- Désignation d'un secrétaire de séance.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Thierry CHAUDRON ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir cette fonction. Il l'a accepté.

Objet : Modification du tableau des emplois et création de postes.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code général de la fonction publique et notamment ses articles L.332-8 et L.332-14 ;

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU le décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;

VU l'avis du comité social territorial en date du 8 octobre 2024 ;

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article L. 313-1 du Code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ;

CONSIDÉRANT la nécessité de modifier le tableau des emplois afin de tenir compte des besoins de la collectivité ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'ouvrir le poste de chargé de mission renouvellement urbain au cadre d'emploi de recrutement d'ingénieur ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'ouvrir le poste de gestionnaire comptable au cadre d'emploi de recrutement de rédacteur ;

CONSIDÉRANT la nécessité de supprimer un poste de psychiatre à temps non complet de 10h et de créer un poste de psychiatre à temps non complet de 20h ;

CONSIDÉRANT la nécessité de supprimer un poste de maitre-nageur à temps complet et de créer un poste de maître-nageur à temps non complet de 30h ;

CONSIDÉRANT la nécessité de supprimer un poste d'enseignant artistique à temps complet et de créer trois postes d'enseignant artistique à temps non complet de 5h ;

CONSIDÉRANT la nécessité de supprimer un poste d'enseignant artistique à temps non complet de 10h et de créer un poste d'enseignant artistique à temps non complet de 8h ;

CONSIDÉRANT la nécessité de supprimer un poste d'enseignant artistique à temps non complet de 6h et de créer un poste d'enseignant artistique à temps non complet de 8h ;

CONSIDÉRANT la nécessité de supprimer un poste d'enseignant artistique à temps non complet de 8h30 et un poste d'enseignant artistique à temps non complet de 8h et de créer un poste d'enseignant artistique à temps non complet de 17h ;

CONSIDÉRANT la nécessité de créer deux postes de gardien de police municipale ;

CONSIDÉRANT la nécessité de supprimer le poste de directeur de l'urbanisme et logement et de créer un poste de directeur adjoint du pôle aménagement et développement ;

CONSIDÉRANT la nécessité de supprimer le poste de médecin directeur du centre municipal de santé et de créer un poste de directeur de la santé et prévention ;

CONSIDÉRANT la nécessité de supprimer un poste de médecin généraliste et de créer un poste de médecin coordinateur ;

APRÈS DÉLIBÉRATION :

ARTICLE 1 : DECIDE de procéder à la mise à jour du tableau des emplois et à la création des postes tels que présentées en annexe à la présente délibération.

ARTICLE 2 : PRECISE que les crédits nécessaires au financement de ces emplois sont inscrits au budget de l'exercice en cours, au chapitre 012.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera inscrite au registre des délibérations de la collectivité et affichée sur le site internet de la mairie d'Orly.

ARTICLE 4 : DIT qu'ampliation de la présente délibération sera adressée à :

- Madame la Préfète du Val-de-Marne.

Accusé de réception en préfecture
094-219400546-20241107-DDRH2024680-DE
Date de télétransmission : 15/11/2024
Date de réception préfecture : 15/11/2024

ARTICLE 5 : PRÉCISE que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication, devant le tribunal administratif de Melun, ou par voie dématérialisée sur www.telerecours.fr.

Fait et délibéré en séance du 07-11-2024.

Pour extrait conforme
Imène SQUID
Maire d'Orly

Composant le Conseil	35
En exercice	35
Présents	28
Représentés	07
Absents	0
Vote pour	31
Vote contre	0
N'a pas pris part au vote	0
Abstentions	4



Annexe :

- Tableau des emplois – Ville d'Orly – Modifications au 07/11/2024

TABLEAU DES EMPLOIS - VILLE D'ORLY - MODIFICATIONS AU 07/11/2024

Modification des cadres d'emplois ouverts au recrutement														
Direction	Libellé de l'emploi	Nombre de postes permanents	Nombre de postes à temps complet	Nombre de postes à temps non complet	Catégorie précédemment ouverte au recrutement	Catégorie nouvellement ouverte au recrutement	Filière précédemment ouverte au recrutement	Filière nouvellement ouverte au recrutement	Cadre d'emplois précédemment ouverte au recrutement	Cadre d'emplois nouvellement ouverte au recrutement	Fonction ouverte aux contractuels dans les conditions fixées aux articles L. 332-14 ou L. 332-8 du Code général de la fonction publique	Nature des fonctions	Niveau de recrutement	Rémunération
Renouvellement urbain	Chargé de mission renouvellement urbain	2	2	0	A		Administrative	Administrative Technique	Attaché	Attaché Ingénieur	Oui	Mise en œuvre et suivi de la stratégie développement durable du Nouveau Projet de Renouvellement Urbain (NPRU) Développement et mise en œuvre de la stratégie développement durable des opérations d'aménagement à l'échelle de la ville Mise en œuvre de la concertation et de la communication liée aux projets de la ville, dont le Nouveau Projet de Renouvellement Urbain	Diplôme de niveau 6 à 7	calculée sur un indice compris entre l'indice de début et l'indice terminal de la grille du grade de référence et assortie du régime indemnitaire dans les conditions prévues par délibération
Finances et ressources internes	Gestionnaire comptable	8	8	0	C	C/B	Administrative		Adjoint administratif	Adjoint administratif Rédacteur	Oui	Réception, vérification et classement des pièces comptables Saisie des engagements et des mandatements Gestion des relations avec les fournisseurs et les agents des services	Diplôme de niveau 4 à 5	calculée sur un indice compris entre l'indice de début et l'indice terminal de la grille du grade de référence et assortie du régime indemnitaire dans les conditions prévues par délibération

Accusé de réception en préfecture
094-219400546-20241107-DDRH2024680-DE
Date de télétransmission : 15/11/2024
Date de réception préfecture : 15/11/2024

TABLEAU DES EMPLOIS - VILLE D'ORLY - MODIFICATIONS AU 07/11/2024

Modification du temps de travail											
Direction	Libellé de l'emploi	Nombre de postes permanents précédemment	Nombre de postes permanents nouvellement	Nombre de postes à temps complet précédemment	Nombre de postes à temps complet nouvellement	Nombre de postes à temps non complet précédemment	Nombre de postes à temps non complet nouvellement	Fonction ouverte aux contractuels dans les conditions fixées aux articles L. 332-14 ou L. 332-8 du Code général de la fonction publique	Nature des fonctions	Niveau de recrutement	Rémunération
Santé prévention	Psychiatre	0,79	1,07	0		0,79	1,07 (0,5 + 0,57)	Oui	Coordination des prises en charge en référence Veille à la qualité des soins et de l'accompagnement des prises en charge Consultations et diagnostics médicaux Elaboration et validation des projets de soin	Diplôme de niveau 8	calculée sur un indice compris entre l'indice de début et l'indice terminal de la grille du grade de référence et assortie du régime indemnitaire dans les conditions prévues par délibération
Citoyenneté jeunesse et sports	Maître nageur	3	2,86	3	2	0	0,86	Oui	Animer des séances en milieu aquatique à visée de loisirs, de forme et de bien-être. Conduire des cycles d'apprentissage de la natation. Prodiguer des conseils relatifs à la prévention et à la santé via l'activité physique et l'alimentation.	Diplôme de niveau 4 à 5	calculée sur un indice compris entre l'indice de début et l'indice terminal de la grille du grade de référence et assortie du régime indemnitaire dans les conditions prévues par délibération
Affaires culturelles et artistiques	Enseignant artistique	15,91	15,22	7	6	8,91	9,22	Oui	Animer des séances en milieu aquatique à visée de loisirs, de forme et de bien-être. Conduire des cycles d'apprentissage de la natation. Prodiguer des conseils relatifs à la prévention et à la santé via l'activité physique et l'alimentation.	Diplôme de niveau 4 à 6	calculée sur un indice compris entre l'indice de début et l'indice terminal de la grille du grade de référence et assortie du régime indemnitaire dans les conditions prévues par délibération

Accusé de réception en préfecture
094-219400546-20241107-DDRH2024680-DE
Date de télétransmission : 15/11/2024
Date de réception préfecture : 15/11/2024

TABLEAU DES EMPLOIS - VILLE D'ORLY - MODIFICATIONS AU 07/11/2024

Créations de postes

Direction	Libellé de l'emploi	Nombre de postes permanents précédemment	Nombre de postes permanents nouvellement	Nombre de postes à temps complet précédemment	Nombre de postes à temps complet nouvellement	Nombre de postes à temps non complet	Catégorie	Filière	Cadre d'emploi ouvert au recrutement	Fonction ouverte aux contractuels dans les conditions fixées aux articles L. 332-14 ou L. 332-8 du Code général de la fonction publique	Nature des fonctions	Niveau de recrutement	Rémunération
Police municipale	Agent de la police municipale	3	5	3	5	0	C	Police municipale	Brigadier chef Gardien brigadier	Non	Application de la politique sécurité de la collectivité Surveillance générale du territoire et des bâtiments publics Maintien de la sécurité et de la tranquillité publique	Diplôme de Niveau3 à Niveau 4	calculée sur un indice compris entre l'indice de début et l'indice terminal de la grille du grade de référence et assortie du régime indemnitaire dans les conditions prévues par délibération
Pôle aménagement	Directeur adjoint pôle aménagement	0	1	0	1	0	A	Administrative Technique	Attaché Ingénieur	Oui	Participer à la définition de la stratégie de développement territorial et mettre en oeuvre les projets urbains Encadrement des 4 secteurs du pôle (urbanisme, logement, développement économique, renouvellement urbain) Management du service urbanisme et logement	Niveaude diplôme 7 à 8	calculée sur un indice compris entre l'indice de début et l'indice terminal de la grille du grade de référence et assortie du régime indemnitaire dans les conditions prévues par délibération
Direction santé et prévention	Directeur de la santé et de la prévention	0	1	0	1	0	A	Administrative Médico-sociale	Médecin Attaché	Oui	Participation à la définition de la politique de santé publique du territoire Management des structures de santé (CMS et CMAP) Pilotage/coordination des dispositifs de prévention (CLS, CLSM, Contrat de ville, ...)	Diplôme de Niveau 8	calculée sur un indice compris entre l'indice de début et l'indice terminal de la grille du grade de référence et assortie du régime indemnitaire dans les conditions prévues par délibération
Direction santé et prévention	Médecin coordinateur	0	1	0	1	0	A	Médico-sociale	Médecin	Oui	Coordination médicale du CMS Pilotage des campagnes de vaccination Gestion des réunions pluriprofessionnelles	Diplôme de Niveau 8	calculée sur un indice compris entre l'indice de début et l'indice terminal de la grille du grade de référence et assortie du régime indemnitaire dans les conditions prévues par délibération

Suppressions de postes

Direction	Libellé de l'emploi	Nombre de postes permanents précédemment	Nombre de postes permanents nouvellement	Nombre de postes à temps complet précédemment	Nombre de postes à temps complet nouvellement	Nombre de postes à temps non complet	Catégorie	Filière	Cadre d'emploi ouvert au recrutement	Fonction ouverte aux contractuels dans les conditions fixées aux articles L. 332-14 ou L. 332-8 du Code général de la fonction publique	Nature des fonctions	Niveau de recrutement	Rémunération
Urbanisme et logement	Directeur urbanisme et logement	1	0	1	0	0	A	Administrative Technique	Attaché Ingénieur	Oui	Piloter et suivre les projets de la direction de l'urbanisme et de l'habitat Superviser l'activité des services et l'encadrement des équipes de la direction Veiller au respect de la réglementation et de la régularité juridique des actes de la direction	Niveau de diplôme 6 à 7	calculée sur un indice compris entre l'indice de début et l'indice terminal de la grille du grade de référence et assortie du régime indemnitaire dans les conditions prévues par délibération
Direction santé et prévention	Médecin directeur CMS	1	0	1	0	0	A	Médicale	Médecin	Oui	Direction médicale du CMS Participation à l'élaboration et à l'exécution du projet de santé communal dans son domaine d'intervention Participation au parcours de santé de la population en lien avec les autres acteurs du champ de la santé et du social Management de l'équipe du CMS	Diplôme de niveau 8	calculée sur un indice compris entre l'indice de début et l'indice terminal de la grille du grade de référence et assortie du régime indemnitaire dans les conditions prévues par délibération
Direction santé et prévention	Médecin généraliste	6,74	5,74	5	4	1,74	A	Médicale	Médecin	Oui	Réalisation de consultations de médecine générale Coordination des soins des patients Suivi des consultations et des patients Participation à la vie institutionnelle du CMS	Diplôme de niveau 8	calculée sur la base de la grille de rémunération des médecins filière généraliste fixée par délibération

Accusé de réception en préfecture
094-219400546-20241107-DDRH2024680-DE
Date de télétransmission : 15/11/2024
Date de réception préfecture : 15/11/2024